

## Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 17 septembre 2021 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

### 1. APPROBATION PV COLLÈGE 3 SEPTEMBRE 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 03 septembre 2021.

### 2. MP ACHAT 50 PAGERS – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de 50 pagers au soumissionnaire disposant de l'exclusivité soit ABIOM COMMUNICATION SYSTEMS BVBA, Oostjachpark 18 à 9100 Sint-Niklaas, pour le montant de € 13.056,50 hors TVA ou € 15.798,37, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

### 3. MP ACHAT PETIT MATÉRIEL ÉLECTRIQUE – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande des articles du marché "Achat de petit matériel électrique pour le service informatique" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit : Les patch-cord 2, 3 et 5 m et connecteur à la société OPEN IT pour un montant de 329,22 € TTC ; Le patch-cord 10 m à la société BIGTOWER pour un montant de 176,06 € TTC ; Le câble cuivre rouge et noir et le multiprise à la société COBUTEX pour un montant de 156,68 € TTC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

### 4. MP ACHAT PETIT MATÉRIEL INFORMATIQUE – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande des articles du marché "Achat de petit matériel électrique pour le service informatique" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit :

- Les prises 220v adressables IP et les adaptateurs DVI 2 HDMI à la société FI7 pour un montant total de 182,64 € TTC ;
- Le pistolet à colle à chaud et bâtonnets, les adaptateurs VGA 2 HDMI et les adaptateurs HDMI 2 VGA à la société BIGTOWER pour un montant total de 121,56 € TTC ;
- Les cartes sd 64, le câble display port 1,5 m, l'adaptateur display port 2 hdmi et les câbles jack cinch 2n à la société OPENIT pour un montant total de 205,15 € TTC ;
- Le lecteur USB carte sdxc à la société DISTRELEC pour un montant de 32,04 € TTC ;
- Le câble hdmi 1,5 et l'extendeur câble stéréo jack TRS femelle mâle 5 m à la société COTUBEX pour un montant total de 53,12 € TTC ;
- Le convertisseur USB vers DB9 RS-232 série port com à la société BECHTEL pour un montant de 24,07 € TTC ;

D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

### 5. MP ACHAT PETIT MATÉRIEL DOMOTIQUE – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande des articles du marché "Achat de petit matériel de domotique" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit :

- Le ruban 26 broches Raspberry à la société DISTRELEC pour un montant de 46,48 € TTC ;
- La platine d'expérimentation à la société COTUBEX pour un montant de 55,56 € ;
- Le breadboard jumper male-male, le breadboard jumper femelle-femelle et le termination block GPIO à la société MANTEC pour le montant total de 96,76 € TTC ;
- Le breadboard jumper male-femelle à la société FI7 pour un montant de 14,84 € TTC ;
- Le termination block relay à la société OPENIT pour un montant de 253,65 € TTC ;

D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

### 6. MP ALLE-SUR-SEMOIS – COUVERTURE ESPACE LATÉRAL DROIT EXTÉRIEUR – COMMANDE MATÉRIEL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande n° LPCO21/0961 pour l'achat de matériaux complémentaires du marché "Poste de Alle-Sur-Semois couverture d'un espace extérieur" à la société GEDIMAT, rue du Centenaire, 1B à 5540 Hermeton-Sur-Meuse, pour le montant de 1.480,34 € HTVA, soit 1.791,21 € TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 3513/723-60.

### 7. RÉPARATION CITERNE CLERMONT – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande n° LPCO21/0961 relative à la réparation de la citerne 12.000 L du poste de Clermont auprès de la société World Trucks Services

---

Srl à Achêne, pour un montant de € 10.881,08 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98.

7A. URGENT – RÉPARATION CITERNE BEAURAING - COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande n° ZO21/0987 relative à la réparation de la citerne 9.000 L du poste de Beauraing auprès de la société Ets HUET SA à Marche-en-Famenne, pour un montant de € 4.880,23 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98; De présenter cette décision au prochain Conseil de zone pour ratification.

8. COTISATIONS ONSS ET CUMUL D'ACTIVITÉS DE VOLONTAIRE – RÉGULARISATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la régularisation des cotisations sociales depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2018 jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, pour un montant de 20.565,63 € ; De récupérer auprès des agents la part de cotisations sociales à leur charge, pour un montant total de 6.653,66 €, même pour les agents ne ne sont plus membres du personnel de la zone ; D'approuver la note de service et la déclaration sur l'honneur à faire remplir par chaque agent volontaire.

9. COURS DE SCIENCES ADMINISTRATIVE – DÉPLACEMENTS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de permettre à un agent administratif de travailler au poste de Ciney le jeudi avant ses cours de sciences administratives et de prendre un véhicule de la zone au poste de Ciney pour s'y rendre ; de permettre à un agent administratif d'utiliser son véhicule personnel pour se rendre aux cours de sciences administratives lorsqu'aucun véhicule du poste de Dinant n'est disponible, mais sans prendre en charge les frais de déplacement.

10. PERSONNEL ADMINISTRATIF – DEMANDE CONGÉ PARENTAL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder un nouveau congé parental d'1/5 temps à un agent administratif pour une période de 20 mois à partir du 13 septembre 2021.

11. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ÉVOLUTION DE CARRIÈRE D6

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de constater qu'un agent administratif remplit les conditions pour une évolution de carrière vers le grade D6 à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021 ; D'inviter le service GRH à encoder les modifications liées à la présente décision.

12. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ÉVOLUTION DE CARRIÈRE D4

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de constater qu'un agent administratif remplit les conditions pour une évolution de carrière vers le grade D4 à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021 ; D'inviter le service GRH à encoder les modifications liées à la présente décision.

13. DOSSIERS POUR PROCHAIN CONSEIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la préparation de trois dossiers pour le prochain Conseil de zone.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,  
Christophe BASTIN

